



Litiges vente maison au portugal

Par **bacalh_old**, le **16/09/2007 à 13:35**

Bonjour à tous.
D'origine portugaise, je suis issue d'une famille de 5 enfants. Je vis en France comme 3 autres de mes frères et soeurs.
Ma mère décédée il y a plusieurs années, mon père est mort à son tour il y a 2 ans. Il vivait dans une maison lui appartenant au Portugal.
Suite à son décès, un de mes beaux frères a décrété que la maison lui appartenait moyennant une somme d'argent partagée entre les frères et soeurs. Je suis la seule à avoir refusé cela, les autres ayant accepté ce procédé.
Ce beau frère a donc soit disant fait évaluer la maison puis a divisé l'argent qu'il a donné à mes autres frères et soeurs. Je dois dire que je m'interroge d'ailleurs sur le faire valoir de cette expertise puisque suite à cela il en résulte que chacun des frères et soeurs devrait toucher une somme plus que dérisoire...
Je n'ai rien touché comme argent puisque j'étais personnellement contre cette pratique et contre la vente de cette maison familiale, et je n'ai absolument rien signé.
Mon beau frère a fait changer toutes les serrures de la maison au Portugal et a fait de nombreux travaux de réhabilitation et transformation.
Quels sont mes recours ? Que puis-je faire ??
Je le répète, étant contre je n'ai absolument rien signé !...
Sachant qu'il a soit disant fait valider la vente de la maison par un tribunal de commerce au Portugal. Je reçois en effet des relances du tribunal du Portugal qui me demande de m'acquitter de diverses sommes à régler suite à cette affaire de vente de maison.
Se pourrait-il qu'il ait imité ma signature sur des papiers afin d'avoir gain de cause au tribunal ? Ou autres pratiques non scrupuleuses encore... Que sais-je...
Merci de m'aider... Je suis désespérée.